



COMPTE RENDU REUNION DU 27/11/2017

Présents et Excusés : Voir feuilles d'émargement ci-dessous :



Réunion du 27 Novembre 2017
Émargements clubs

N°	CLUBS	REPRESENTANT	FONCTION	SIGNATURE
2116001	CD 16 HORS ASSOCIATION			
2116002	CS LEROY SOMER BASKET			
2116003	VALECHEL BASKET BALL	M. Lemarié	V. Ponsard	
2116004	ANGOULEME BASKET CLUB			
2116005	BARBEZIEUX BASKET BALL	P.ES. Marc	Faurie	
2116008	CHATEAUNEUF BASKET	Emmanuel		
2116009	COGNAC CHTE BASKET BALL			
2116010	LA COURONNE BASKET	L.ROUQUE Nova	M. JARNAC	
2116013	JARNAC SPORTS			
2116014	BC MANSLOIS	Barnier Julie DUBOIS Caroline	Présidente Secrétaire	
2116016	AL MESNAC			
2116018	AJ MOULIDARS BASKET			
2116019	RUELLE BASKET CLUB	Sorrieu Michel Coulange Valérie Combe Clémence	Vice président Présidente maître club	
2116023	BC PUYMOYEN			
2116024	REVEL SAINT SORNIN	K. LORRAINE Emmanuel	Président Club	
2116031	GRANDE CHAMPAGNE BB			
2116033	CSCS SAINT YRIEX	Excusée		
2116035	ASBB SOYLAUX	L.ROUQUE Laurence V.ROUSSEAU Valérie	Présidente Secrétaire	
2116045	AMICALE BASKET CHASSENEUIL			



Réunion le 27 Novembre 2017
Émargements CD 16

NOMS	SIGNATURE
SALMON Cathy Présidente	
SALMON Alain Vice-président	
BITEAU Marylène Secrétaire	
LALANNE Emmanuel Trésorier	
CLOCHARD Stéphanie Président Arbitrage	
BACHELIER Emmanuel Président Technique	
Philippe PLANTEBLAT Président Statuts - Règlement Président Salles et Terrains	
BIGNET Patricia Présidente licences et MB	Excusée
COMBE Jean-Claude Président Communication	
PEZEAU Christophe Président Technique	Excusé
COMBE Clémence Mini-basket	
BERTOLY Patrick C.T.F.	
DUSSEAUX Nicolas C.T.F.	

✓ INFORMATIONS

La réunion du 30/10/2017 ne s'est pas faite.

A noter les nouvelles adresses mails pour :

- jsbbsecrétaire@gmail.com (club JARNAC)

Nouvelles coordonnées de COGNAC :

Téléphone : 0961650479 /0545820479

Laurent COITEAU – président – laurent.coiteau@cognacbasket.fr

Jean-Marc GRANGER – vice président – jmgranger-ccbb@orange.fr

Jacky Terrasson – trésorier - jacky.terrasson@cognacbasket.fr

Pierre FAURIE – sportif.ccbb@cognacbasket

Cédric BERTORELLE - cedricbertorelle@orange.fr

- Consignes d'intempéries reçues par la Ligue

✓ COMMISSION SPORTIVE

Le 2^{ème} tour du trophée est disponible sur FBI. Rentrer les horaires rapidement surtout en masculin.

Week-end du 6-7/01/2018

Masculins :

AL MESNAC 1	ST YRIEIX 1
RUELLE 1 (+14)	ABC 1
REVEIL ST SORNIN	BARBEZIEUX 2
AJ MOULIDARS	BARBEZIEUX 1
JARNAC 3 (+7)	PUYMOYEN 1
RUELLE 2 (+7)	LEROY SOMER 2
LEROY SOMER 1	SOYAUX 1

Week-end du 24-25/02/2018

Féminines :

CCBB 1	REVEIL ST SORNIN
JARNAC 2	LCB 2
ST YRIEIX 1	AJ MOULIDARS

Bien vérifier que le dimanche soir les scores sont rentrés et les feuilles de marque.

✓ COMMISSION CDO

I – Formation des arbitres

- **Stage de revalidation des arbitres départementaux**

Il s'est déroulé le dimanche 17 septembre 2017 à La Couronne. 16 arbitres ont participé. Refacturation de 15 € par participant aux clubs.

- **Stage de Perfectionnement des arbitres départementaux et Stage de formation à l'EAD**

Il s'est prévu au Chambon du Samedi 28/10 (h) au Dimanche 29/10 (16h).

Arrivée le vendredi 27/10 (20h) pour les stagiaires EAD.

26 stagiaires dont 16 en perfectionnement départemental et 10 en préparation pour l'Examen d'Arbitre Départemental.

Ce stage a été à nouveau une réussite et ses objectifs de formation et de cohésion de groupe atteints.

Hébergement/Restauration/Confort/Accueil et autres.... : RAS – Très bien !

Toujours la même petite contrainte ...les allers-retours au gymnase de Montbron.

Concernant l'équipe d'encadrement, une très bonne ambiance, un travail sérieux a été effectué sur l'ensemble du stage.



RAPPEL : PLANNING PREVISIONNEL DES STAGES EAD 2017-2018

Réunion Comité du 27 Novembre 2017

Toutes les dates sont consultables sur le site du Comité – Commission des Officiels

- Dimanche 26 novembre 2017 de 9h à 17h (COGNAC)
- EXAMEN (écrit et oraux) - Dimanche 17 décembre 2017 au Siège du CD16

CANDIDATS INSCRITS EAD 2017-2018

Nom	Club
COMPÈRE Albert	2116033 CSCS SAINT YRIEIX
PERLOT Léo	2116005 BARBEZIEUX BASKET BALL (arrêt)
FARET Louis	2116005 BARBEZIEUX BASKET BALL
TOURE Pape	2116035 SOYAUX ASBB
AUBRY Corentin	2116009 COGNAC CHARENTE BASKET BALL
AULTMAN Dan	2116009 COGNAC CHARENTE BASKET BALL
COITEAU Martin	2116009 COGNAC CHARENTE BASKET BALL
DONNOU Paul	2116009 COGNAC CHARENTE BASKET BALL
GENESTE Antoine	2116009 COGNAC CHARENTE BASKET BALL
SABELLE Charles	2116009 COGNAC CHARENTE BASKET BALL

II- Commande des maillots aux jeunes arbitres

Comme annoncée lors de la réunion de rentrée avec les clubs, l'opération 50/50 est reconduite cette année. Elle consiste en la prise en charge de la moitié du tarif de la chemise par le Comité. Suite à l'enquête menée auprès des clubs dont l'échéance était le 7 octobre, 4 chemises ont été commandées.

ARBITRES DEPARTEMENTAUX

Nom	Club	Taille
BAYOUX Simon	2116033 CSCS SAINT YRIEIX	M
CHTIOUI Samir	2116004 ANGOULEME BASKET CLUB	-
DELAMARRE Ugo	2116009 COGNAC CHARENTE BASKET BALL	M
NOUREAU Guillaume	2116009 COGNAC CHARENTE BASKET BALL	M
SAILLARD Michel	2116023 BASKET CLUB PUYSMOYEN	-
TARDIEU Alice	2116010 LA COURONNE BASKET	M

ARBITRES EN COURS DE VALIDATION EAD

Nom	Club	Taille
CHAMOULAUD Mathis	2116033 CSCS SAINT YRIEIX	
LALANNE Manon	2116024 REVEIL SAINT SORNIN	
SCHMIT Emilien	2116033 CSCS SAINT YRIEIX	
GABORIT Agathe	2116010 LA COURONNE BASKET	

Aucune réponse des clubs Angoulême BC et BC Puymoyen. Nous supposons qu'ils ont déjà offert une chemise à leur arbitre.

Une seconde commande aura lieu suite à la validation des 4 candidats en attente de leur épreuve pratique.

III – Officiels clubs

Seuls 2 clubs ont fait une demande d'inscription d'officiels clubs (arbitres ou OTM) dans FBI pour l'obtention de points (bonus) vis-à-vis de la Charte des Officiels.

AJ MOULIDARS

Nom	Fonction
AURAS Enzo	Arbitre club
LACHENAUD Guillaume	Arbitre club
MAURIN Valentin	Arbitre club
RAPEAU Enzo	Arbitre club
VIGIER Yoann	Arbitre club

VALECHEL BASKET

Nom	Fonction
VILLESSOT Jérémie	Arbitre club
VILLESSOT Jérémie	OTM club
ARAGONES Julie	Arbitre club
CHAPEYROU Richard	OTM club

LA COURONNE BASKET

Nom	Fonction
RENAUT Chloé	OTM club
GABORIEAU Dominique	OTM club

RAPPEL IMPORTANT : DOSSIER MEDICAL POUR LES ARBITRES CLUBS

Qui fait l'examen d'un arbitre club ?

Médecin de famille / Médecin agréé si + de 35 ans

Nature du bilan médical d'un arbitre club

Situation de l'arbitre	Nature du bilan
Arbitre club de moins de 35 ans, titulaire d'une licence de joueur	Certificat médical joueur ou questionnaire de santé
Arbitre club de moins de 35 ans, non titulaire d'une licence de joueur	Utiliser le dossier médical de la FFBB L'arbitre garde son dossier et envoie la page 5 du dossier signée par le médecin ayant effectué l'examen au Comité Départemental
Arbitre club de plus de 35 ans	Utiliser le dossier médical de la FFBB + ECG de repos L'arbitre garde son dossier et envoie la page 5 du dossier signée par le médecin agréé ayant effectué l'examen au Comité Départemental

ARBITRE CLUB



Soit il est mineur (<18 ans) :

- Il est licencié à la FFBB
- Il est formé dans l'école d'arbitrage de son club
- Il suit un programme de formation adapté grâce à une Mallette de Formation qui est à la disposition des clubs avec des supports pédagogiques, matériels et de communication
- Il est validé par son formateur s'il a suivi toute la formation et qu'il a arbitré officiellement 5 matchs dans le club.
- Il arbitre dans son club les matchs de jeunes
- Il peut rapporter des points à son club pour la charte des officiels



Soit il est majeur (>18 ans) :

- Il profite de son expérience de joueur et se forme donc grâce à un programme en ligne sur la plateforme e-Learning FFBB (pour s'inscrire, suivre la procédure)
- Il édite son certificat de réussite de la formation
- Il est validé par la par son club
- Il arbitre dans son club les matchs de jeunes et/ou seniors s'il est plus âgé et capable
- Il peut rapporter des points à son club pour la charte des officiels

S'il n'y a pas d'école d'arbitrage dans son club, l'arbitre club mineur devra faire la formation e-Learning et fournir l'attestation de réussite de la formation.

OTM CLUB

La formation consiste en 6 cours suivis de quiz de validation.

Pour valider la formation, il faut :

- suivre complètement les 6 cours,
- réussir chacun des quiz proposés.

Pour réussir un quiz, il faut obtenir 80% de bonnes réponses.

- Si l'apprenant obtient moins de 80% de bonnes réponses, il peut voir la correction, revoir son cours et recommencer son quiz.
- Si l'apprenant obtient 80% de bonnes réponses, il a réussi son quiz et peut :
 - Soit recommencer son quiz pour essayer d'obtenir 100% de bonnes réponses
 - Soit passer au quiz suivant pour continuer à valider les étapes de votre formation

Pour obtenir son certificat de formation, il faut :

- Terminer les 6 cours et valider les quiz
- Une fois la formation entièrement complétée, l'apprenant reçoit automatiquement par email et sous 48 heures son "certificat de formation".
- Il lui est cependant possible de éditer lui-même ce document depuis la page de description de la formation, en cliquant en haut à droite sur "générer mon certificat" (l'option n'apparaît qu'une fois la formation achevée).

Pour faire enregistrer la réussite du candidat sur FBI, le club doit obligatoirement envoyer le certificat de formation à son comité départemental qui procédera au changement de statut de l'OTM.

La procédure complète d'inscription des officiels club et de saisi des rencontres est décrite dans le guide reçu par les correspondants de club.

IV- Formation e-learning des arbitres

A nouveau cette saison, les arbitres départementaux et régionaux bénéficient (par l'intermédiaire de la plateforme de formation à distance de la FFBB) d'un accompagnement reposant sur des questionnaires en ligne.

Les arbitres auront accès à un quiz mensuel de 15 questions tout au long de la saison.

Les questionnaires sont liés à des situations réelles vécues durant la saison et les clips vidéo utilisés appartiennent au niveau des arbitres.

Le quiz permet aux arbitres de tester ses connaissances générales, d'améliorer sa compréhension et sa connaissance du règlement de jeu et de jugement d'actions.

Le test est en ligne le 15 de chaque mois avec de nouvelles questions et de nouveaux clips.

Cette formation s'étend d'octobre à mai de la saison en cours.

Certaines questions seront utilisées pour le QCM du stage de revalidation de début de saison.

Les questionnaires réalisés comportent :

- * 5 questions vrai/faux
- * 5 questions à choix multiples
- * 5 questions vidéo

Une fois le quiz réalisé, les arbitres peuvent immédiatement visualiser la correction et se référer au règlement officiel, tout en prenant en compte les conseils apportés.

L'inscription à la formation se fait sur la plateforme e-learning : <http://ffbb.sporteef.com>

Si les arbitres n'ont pas de compte, ils doivent en créer un, puis s'inscrire à la session en cours (voir guide e-learning qu'ils ont reçu).

V- Charte des Officiels

Nous avons reçu la facture relative à l'application de la Charte des Officiels pour la saison 2016-2017.

Plusieurs clubs de notre Comité Départemental sont débiteurs au regard de l'application de cette Charte.

Pour mémoire, la pénalité est calculée comme suit :

- 1- Nombre de points manquants multiplié par le coefficient du niveau le plus élevé des équipes ou inter équipes engagées multiplié par la valeur du point.
- 2- Tous les clubs dont la pénalité est inférieure à 100€ selon le calcul ci-dessus, se voient appliquer une pénalité forfaitaire de 100€.

Liste des clubs débiteurs et pénalités financières :

CHARTRE DES OFFICIELS

PENALITES FINANCIERES

Saison 2016 - 2017

CD16

CD	NumClub	Club	Montant
CD16	2116004	ANGOULEME BASKET CLUB	219,38 €
CD16	2116010	LA COURONNE BASKET	165,00 €
CD16	2116012	CTC OUEST CHARENTE BASKET	228,75 €
CD16	2116013	JARNAC SPORTS	100,00 €
CD16	2116015	EN SOYAUX RUELLE	100,00 €
CD16	2116024	REVEIL SAINT SORNIN	100,00 €
CD16	2116033	CSCS SAINT YRIEX	100,00 €

Le montant total des pénalités s'élève à 1013,13 €

Il nous appartient de facturer directement les clubs concernés et de retourner le règlement de la facture à la FFBB avant le 31 décembre 2017.

Les clubs doivent régler les pénalités pour le 20/12/2017.

Pour toute question relative au calcul des points de cette charte, les clubs peuvent contacter la FFBB, via l'adresse chartedesofficiels@ffbb.com

Attribution des aides aux CD pour la formation des officiels

Comme la saison dernière, le comité est sollicité pour informer la FFBB de son bilan de formation en matière d'officiels et de ses projets pour la saison en cours.

Formulaire à remplir pour le 20/12/2017.

Modalités de répartition des pénalités perçues au titre de la Charte des Officiels 2016-2017 :

Répartition des sommes perçues au titre des pénalités financières :

La totalité des pénalités financières issues de la Charte est reversée à part égale entre clubs bénéficiaires et comités départementaux :

- 50% vers les clubs et CTC créditeurs
- 50% vers les comités pour la formation des arbitres

Affectation des sommes attribuées aux comités

- 80% de la somme destinée à la formation est reversée aux comités pour des aides à projet
- 20% de la somme destinée à la formation est reversé à la formation sous forme de livrets de formation à offrir aux arbitres départementaux

Règles de répartition des attributions financières destinées aux comités

Rappel : 50 % des pénalités perçues au titre de la Charte des officiels 2017-2018 sont reversées aux comités départementaux.

La répartition se fait, entre comités, au regard :

- Du bilan des actions réalisées par le comité matière de formation d'officiel en 2016-2017
- De leur projet de formation pour la saison 2017-2018 (budget prévisionnel, actions de formation envisagées)
- De leur effort de formation d'arbitres départementaux rapporté à leur nombre de licenciés en 2016/2017 (critère : nb arbitres en formation départementale/nb de licenciés)
- Du nombre d'arbitres départementaux ayant réussi leur examen en cours de saison 2016-2017 (nb de nouveaux arbitres départementaux / nb d'arbitres inscrits en formation au cours de la saison)
- Du nombre (et de la progression de ce nombre) d'arbitres féminins officiant effectivement (nb arbitres féminins / nb arbitres du CD + progression en % du nb d'arbitres féminins officiant 10 matches au minimum entre 2015/2016 et 2016/2017)

L'aide aux comités est plafonnée :

- Plafond minimal déterminé en fonction des dossiers déposés et du montant des pénalités perçues à répartir : pour rappel 300€ par comité déposant un dossier en 2016
- Plafond maximal déterminé en fonction des dossiers déposés et du montant des pénalités perçues à répartir : pour rappel 1.400€ en 2016

L'application de la charte des officiels donne également lieu à une redistribution aux clubs disposant d'un crédit au titre de la charte ; elle donne lieu à un versement en direct de point passion club.

✓ COMMISSION SALLES ET TERRAINS

La salle de SOYAUX est homologuée.
ST SORNIN et VALECHEL sont en attente.

✓ COMMISSION COMMUNICATION

Mise en place de l'effbb.
Le site est à jour.

✓ COMMISSION MINI-BASKET

Basket école :

Les premières fêtes scolaires ont eu lieu du 6 Novembre au 17 Novembre avec les clubs de Ressources Technique d'Angoulême BC Valéché BB, Barbezieux BB, BC Châteauneuf, BC Manslois, Ruelle BC et Saint-Yrieix en partenariat avec le Comité Charente de Basket (CTF Patrick BERTOUY). Les classes concernées : Angoulême St-Paul 5 classes, Ste Marthe 4 classes, Dirac 2 classes, Bouex 3 classes, Asnières sur Nouère 1 classe, Cellettes 1 classe, Jean Moulin de Ruelle 5 classes, Blanzac 3 classes, Barret 3 classes, Saint-simeux 2 classes et Enfant jésus de La Rochefoucauld 4 classes.

Jeux ludiques sur le thème des jeux de société et tournoi par niveau ont été proposés. Remerciements à Michel, Alain, Jonathan, Marc, Louis, Julie, Aurélie, Maryline, Marie-Line, Valérie, Didier, Patricia pour leurs participations actives à l'OBE.

Rappel : le CRT apporte une aide administrative (flyers) matérielle (panneaux (logistique transport) et sportive

Le Tournoi pour les 2 classes de l'école de Puymoyen est programmé en juin avec l'école de garat.
Le Tournoi des 2 classes de CP M. Nadaud de Châteauneuf est jumelé avec le tournoi des deux classes de CE1 de cette école.

Nouveaux cycles qui commencent de Lundi 20 Novembre au Vendredi 12 Janvier :

Cycles à l'école de Saint-Paul à Angoulême 4 classes, Bonneuil 1 classe, Montbron 2 classes, Sainte-Marthe de Châteauneuf 3 classes, Saint-Amant de Boixe 3 classes, Mansle 3 classes Gensac 2 classes, Vars 2 classes, Jarnac F.Buisson 2 classes.

Les clubs vont recevoir les prochaines dates des fêtes scolaires.

Kits OBE :

Sur le 1^{er} envoi la Commission MB n'a pas reçu les diplômes et ballons pour les écoles de Dirac, Cellettes et Asnières sur Nouère.

Les clubs CRT doivent régulièrement regarder sur FBI pour valider les écoles concernant leur secteur.

Gestion sportive :

Les plateaux débutants ont commencé ainsi que les rencontres des confirmés. Pensez à envoyer les feuilles de plateaux des débutants RECTO VERSO et toutes les feuilles des Confirmés à la commission mini basket avant le lundi 4 Décembre.

Il manque les feuilles de plateau Débutants de Valéché BB, Leroy (samedi 18 Novembre).

Il manque les feuilles des confirmés suivantes :

Poule 1 :

07/10 BC Puymoyen 1 Cognac CBB 1, 14/10 Soyaux 1 BC Puymoyen 1, 25/11 Soyaux 1 Ruelle 1, Cognac CBB 1 BC Puymoyen.

Poule 2 :

18/11 Leroy Puymoyen, 21/10 Puymoyen 2 Cognac 2, 25/11 Leroy Valéché.

Poule 3 :

25/11 Cognac 3 La Couronne 3.

Poule 4 :

07/10 Cognac 4 St-Sornin1, Valéché 2 La Couronne 2, 18/11 Valéché 2 St-Sornin1, 25/11 La Couronne 2 Valéché 2

Poule 5 :

07/10 St-Yrieix St-Sornin 2, 14/10 St-Yrieix Jarnac, 18/11 Mansle st-Yrieix, 25/11 St-Sornin 2 St-Yrieix.

Les clubs vont recevoir prochainement les inscriptions de la deuxième phase : retour pour le mercredi 13 Décembre. Les calendriers seront faits le mercredi 20 décembre.

Premier Plateau babies le samedi 2 décembre à SAINT-SORNIN.

Projet en cours d'une création d'un label départemental, une première réunion a déjà eu lieu (lister les premiers critères).

Convention Matériels : la Commission réfléchit également sur la création d'une convention de prêt de matériel pédagogique à destination des écoles, des clubs ou autres personnes désirant emprunter du matériel au Comité dans le cadre de la pratique du basket.

Création d'un site internet dédié au Minibasket.

Formation de cadres :

Le premier week-end de formation de cadres animateur Minibasket a eu lieu les 21 et 22 octobre 2017 à Ruelle.

Merci au club de ruelle pour son accueil.

18 stagiaires :

Baspeyras Marion, Fontaine Stellia, Mauduit Yoann, Perez Teddy, Vigier Florian. (La Couronne Basket), Dauge Karine et Guyonnet Dupérat Julien (BC Châteauneuf), Fournier Julie (BC Manslois), Boschetto Laurent (Ruelle BC), Gadon Justine, Lempereur Stéphane, Laville Benoist (Réveil Saint-Sornin), Authier Corentin, Camara Maël, Labbe Samuel, Poitevin Théo (ASBB Soyaux) et MORIN Marc (Jarnac Sports ? à confirmer).

Maël Camara, Corentin Authier, Stéphane Lempereur, Stellia Fontaine et Benoist Laville ont été absents samedi ou dimanche pour coacher ou jouer.

Ils rattraperont en Janvier sur la 1^{ère} sélection des 2007 le dimanche matin.

ATTENTION pour le 2^{ème} week-end de formation les stagiaires seront présents les 2 jours sans dérogation.

ATTENTION les stagiaires participeront le 1^{er} mai au Panier d'Or 2018 à Barbezieux pour valider la formation. Pas de dérogation.

Les suivis de formation ont commencé :

Samedi 25 Novembre suivi 01 Justine Gadon Baby 10h30/11h30

Mercredi 29 Novembre suivi 02 Florian Vigier Débutants 13h30/15h00

Mercredi 29 Novembre Suivi 03 Stéphane Lempereur 21h/22h30

Vendredi 1^{er} Décembre Suivi 04 Samuel Labbe 17h15/19h00

Lundi 4 Décembre Suivi 05 Julie Fournier 18h/19h30

Mercredi 6 Décembre Suivi 06 Marion Baspeyras 13h30/15h00

Mercredi 6 Décembre Suivi 07 Karine Dauge 16h30/17h30

Mercredi 6 Décembre Suivi 08 Julien Guyonnet 17h45/19h

Vendredi 8 Décembre Suivi 09 Maël Camara 17h30/19h00

Samedi 9 Décembre Suivi 10 Yoann Mauduit 11h/12h

Mercredi 13 Décembre Suivi 11 Laurent Boschetto 18h/19h30

Mercredi 13 Décembre Suivi 12 Benoist Laville 21h/22h30

Vendredi 15 Décembre Suivi 13 Teddy Perez 17h30/19h

Vendredi 22 Décembre Suivi 14 Théo Poitevin 17h15/18h30

Vendredi 12 Janvier Suivi 15 Corentin Authier 17h30/19h00

A planifier Stellia Fontaine, Marc Morin.

Panier d'Or : à BARBEZIEUX le 1^{er} Mai 2018.

✓ COMMISSION LICENCES

Statistiques du CD

Saison 2016/2017 à la date du 27 Novembre				Saison 2017/2018 à la date du 27 Novembre			
Hommes	1 440	73.3%		Hommes	1 393	72.0%	
Femmes	524	26.7 %	Total 1 964	Femmes	542	28.0%	Total 1 935

Evolution :

- 29	-1.5%
------	-------

✓ COMMISSION TECHNIQUE

Pour la Commission technique:

En Octobre a lieu le **centre génération basket** à Angoulême avec l'ABC.
Le CGB est couplé avec le rassemblement de la génération 2006.

En ce qui concerne les **sélections**, les rassemblements se passent bien dans le nouveau format adopté cette année.

Les staffs sont définis.

Les enfants sélectionnés pour le **CIC2005** seront à Parthenay du 30 octobre au 1er novembre.

Le **TIC2005** est au CREPS.

Pas de problème particulier pour le fonctionnement de la **section sportive** du collège Pierre Bodet. Celle-ci a vu le mercredi de la sortie l'organisation d'un tournoi 3*3 par catégorie d'âge.

Le 28 et 29/10 a eu lieu le premier week-end de **formation des cadres** : Animateur (une quinzaine) et Initiateur (6) – formation difficile. Tout s'est bien déroulé avec des interventions techniques extérieures (C. Poncharraud du LCB, Romain de Soyaux) en plus de nos CTF.

Clémence va travailler sur la commission féminine sur des événements ou axes de travail précis sur le développement et la promotion du basket féminin en Charente, également aussi sur l'organisation du All Star Game féminin; avec Nicolas.

La ligue Nouvelle Aquitaine propose la mise en place d'un "championnat" de basket 3x3 pour la catégorie u20, la Super Coupe 3x3 MAIF.

Cette Coupe est complémentaire de la pratique 5c5, les 2 peuvent se faire en parallèle.

L'objectif est de promouvoir la pratique du 3x3 qui sera Olympique dès Tokyo 2020 et de mettre en avant la catégorie qui n'a pas de championnat propre.

Chaque club peut inscrire 2 équipes de 5 joueurs pour participer à un tournoi de qualification au niveau du département, 4 joueurs sur la feuille de match.

Le tournoi départemental doit se dérouler entre le 7 Janvier et le 25 Février, les 4 meilleures équipes accéderont au 1/4 de finals.

Les finales Nouvelles Aquitaines se dérouleront le 27 mai 2018 dans les fameuses arènes de Pomarez.

Réponse pour le 17 Décembre 2017.

Challenge benjamins

La finale départementale se déroulera le Dimanche 14 Janvier au Gymnase des Staps à Angoulême de 13h30 à 17h30.

En parallèle des épreuves classiques (dont 2 ont changées de nom cette année), le Comité proposera aux participants un tournoi de 3x3.

La date buttoir pour retourner vos résultats est fixée au 22 décembre, afin de pouvoir convoquer les finalistes de chaque club (4 garçons et 4 filles).

✓ COMMISSION CSR DQ

Pas de dossier.

✓ COMMISSION TRESORERIE

Le Conseil Général vient de nous verser 10000€ dans le cadre de notre convention annuelle pour le développement du basket en Charente.

Nous avons déposé au titre du fonctionnement et de l'achat de matériel un dossier de subvention auprès du conseil départemental pour un montant total d'achat de 4700€ (matériel commission mini basket et technique + livret de formation + vidéoprojecteur)

Nous allons recevoir la facture pour le CIC de Poitiers du mois d'octobre d'environ 2300€. Pour ce même CIC la facture du bus sera de 1000€.

Pour le TIC de zone de janvier 2018 à Châteauroux les frais de transport seront de 1200€ et d'environ 2400€ d'hébergement.

Nous venons de régler la taxe d'habitation pour la somme de 530€ (la moitié est prise en charge par le CD de Handball).

Nous allons devoir régler le stage arbitre du Chambon du mois d'octobre 1900€

Nous devons régler à la ligue la somme de 5213 € pour les affiliations des clubs charentais.

Au titre de la péréquation pour la saison 2016/2017 la ligue nous reverse 790€.

Les clubs de Cognac et La Couronne ont demandé un échéancier pour le règlement des 2 premiers acomptes qui ont été accordés, afin de faire face à des difficultés de trésorerie.

La ligue a accordé un délai supplémentaire pour le règlement des 2ème (au 10 décembre) et 3ème acompte (au 10 février) par conséquent le 2ème acompte des clubs sera encaissé début décembre pour faciliter leur trésorerie.

Les factures du 3ème acompte seront envoyées aux clubs début janvier pour un paiement avant le 30 janvier 2018.

Les factures « amende » seront envoyées avant Noël.

✓ DIVERS et Tour de table

Signature de la convention d'objectif avec le club de COGNAC au conseil départemental.

Cathy informe les clubs présents de ne pas être étonnés de voir Nicolas sur l'équipe des U13 garçons de SOY AUX, il va cette année apporter de l'aide sur cette équipe en grande partie des enfants de la section, afin de prolonger leur formation. Le comité a accordé le fait qu'il soit sur le banc pour les matches à domicile seulement et pas à l'extérieur. Son rôle étant d'être disponible pour aller dans les autres clubs.

Par contre dans le cadre du derby SOY AUX-COGNAC, le comité lui a demandé de ne pas coacher cette rencontre.

FFBB (Alain SALMON)

➤ En cours de réflexion sur le « basket 2024 » avec une entreprise extérieure pour le développement du 3 x 3 et autres pratiques nouvelles.

➤ Baisse de 12 % de licenciés : une étude va être lancée pour connaître les causes de cette baisse. Un courrier a été envoyé aux CD et Ligues.

➤ Région Nouvelle Aquitaine

3 Ligues « Fusion-Absorption ». L'AG extraordinaire est prévue le samedi 10 février à 11H à l'Espace Régional Poitou-Charentes -Aire du Poitou-Charentes 79230 Vouillé

Le 30/06 AG des 3 ligues à AGEN : comptes et rapport moral (fin de la ligue Poitou-Charentes). En suivant l'AG ordinaire de la région Nouvelle Aquitaine : obligation aux clubs qui ont des équipes en PNF d'y assister.

Prochaine réunion du CD le Jeudi 21 Décembre (sans les clubs)